

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JAMETZ DU 24 Août 2012

---

Le 24 Août 2012, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Jametz, légalement convoqué le 20 Août 2012, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAMBERT Norbert, le Maire.

**Présents** : M. LAMBERT Norbert, M. QUINTIN Pascal, M. BERT Patrice, M. GERARD André, M. GILMAIRE Fabrice, M. MINE Sébastien et M. ROSQUIN Jean-Jacques.

**Absents** : Mme GUITTON Gaëlle, Mme HERBIN Eliane, M. DEHUT Bernard et M. MALCUIT Ludovic.

## **Ordre du jour** :

- ◆ Travaux de gravillonnages dans diverses rues,
- ◆ Vente groupée ONF (chablis)
- ◆ Questions diverses.

## **Délibérations** :

- ◆ **Travaux de gravillonnages** : M. LAMBERT présente au Conseil Municipal plusieurs devis des entreprises COLAS EST, SA MONTI et SOCOGETRA pour les travaux de gravillonnages de certaines rues du village (route de Marville, rue de Lannes, rue de l'Eglise, rue du Pressoir, chemin du Château d'eau, rue du Four, rue Dervogne, rue de la Prairie). Il précise que les travaux seront effectués cette année. M. QUINTIN Pascal et M. GERARD André feront le suivi des travaux.  
Le Conseil Municipal après les explications du Maire, décide de retenir l'entreprise SOCOGETRA.
- ◆ **ONF : vente groupée (chablis)** : Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une vente groupée des produits des chablis de diverses parcelles de la forêt communale. Il propose au CM de délibérer. Le CM accepte à l'unanimité.

## **Pour information** :

- ◆ **Mme HILMER** : M. LAMBERT informe le CM que la commune ne fera plus appel aux services de Mme HILMER vu qu'elle est en liquidation judiciaire.
- ◆ **Ordinateur** : Le Maire informe que l'ordinateur a coûté 895.90 euros TTC.
- ◆ **Débroussailleuse** : Il informe le CM que l'achat d'une débroussailleuse a coûté à la commune 657 euros net (reprise déduite).
- ◆ **Repas des anciens** : Le Maire informe le CM que le repas des anciens n'aura pas lieu le 14 octobre. Vu la disponibilité du traiteur et de la salle (organisation de la Bourse aux vêtements par l'ASEJ), une autre date est à prévoir.
- ◆ **Logement Communal, 31 Grande rue** : Mme PETIT a rendu le logement communal au 31 Grande rue. Le paiement de la facture d'électricité ne lui sera pas réclamé vu qu'ils n'ont presque pas consommé, et qu'ils ont mis 300 litres de fioul.
- ◆ **Fête Patronale** : Le Maire informe que 51 bons ont été distribués et 6 bons n'ont pas été réclamés.

- ♦ **Gestion cimetièrre** : De môme, M. André SONZOGNI du groupe FINALYS a fait une proposition tarifaire à M. le Maire pour la gestion du cimetière.
- ♦ **Jardin du souvenir** : Il rappelle qu'un jardin du souvenir est obligatoire et propose de le réaliser près du columbarium.
- ♦ **Remboursement du sinistre par les Assurances AVIVA** : M. LAMBERT informe le Conseil Municipal que les Assurances AVIVA de Montmédy vont verser à la commune la somme de 1 912.95 € en règlement des dégâts sur l'église survenus après la tempête du 05/01/2012.

### **Questions diverses :**

- ♦ **Vitrine extérieure** : Monsieur GERARD André demande au CM l'achat d'une vitrine extérieure (affichage de 4 feuilles) pour l'église.
- ♦ **Vente de la balustrade** : Monsieur QUINTIN Pascal, 1<sup>er</sup> adjoint fait part au CM que sa fille Géraldine QUINTIN souhaiterait acheter la vieille balustrade pour 50 €. Le CM accepte à l'unanimité de vendre la balustrade pour 50 €.
- ♦ **Drainage terrains** : Monsieur Norbert LAMBERT demande au CM l'autorisation pour le drainage des terrains communaux qu'il loue. M. le Maire se retire lors du vote. Le CM accepte à l'unanimité le drainage des terrains communaux loués par M. Norbert LAMBERT, Maire.